



Conseil citoyen
Canteloup-Marronniers



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
HONFLEUR-BEUZEVILLE

Le Conseil Citoyen du Canteloup-Marronniers

Réunion d'information



Qu'est-ce que la politique de la ville ?

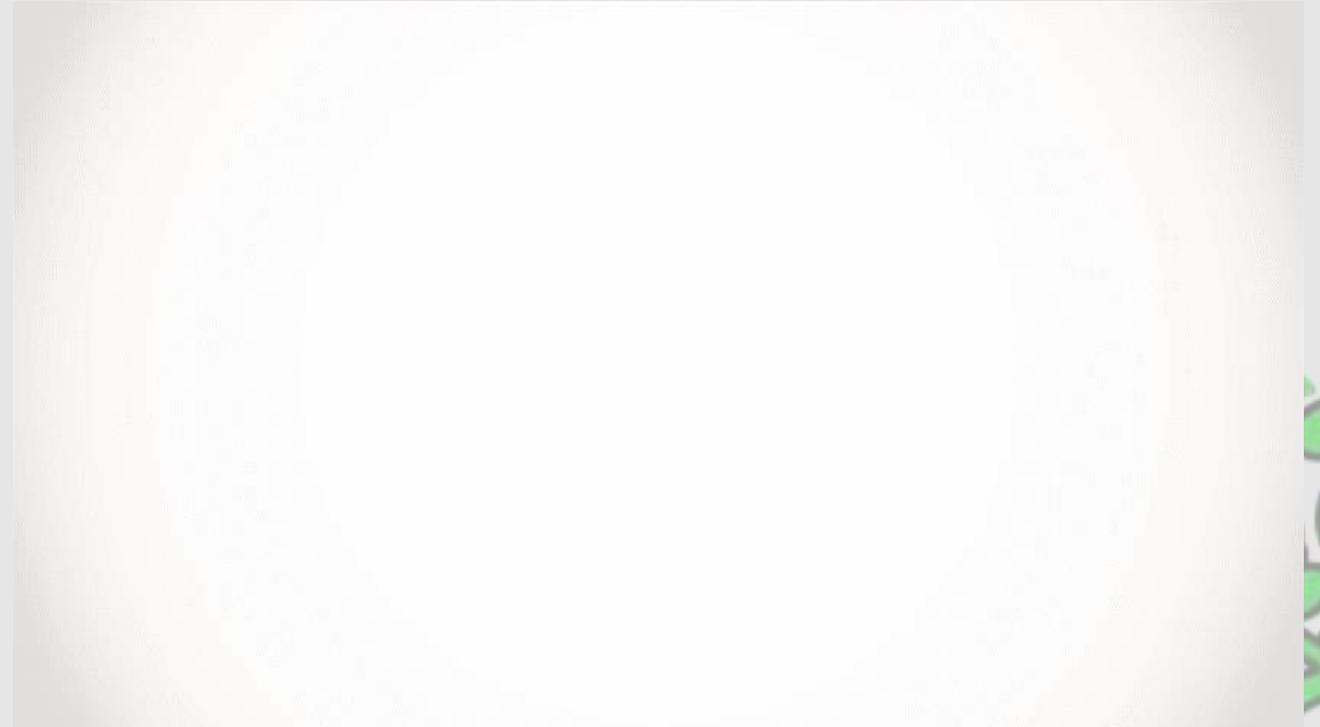
Public ?

Les habitants des
quartiers ciblés
comme vulnérables

Objectifs ?

Réduire les inégalités
et les écarts de
développement

Améliorer les
conditions de vie des
habitants



Qu'est-ce qu'un Conseil Citoyen ?



A quoi sert le Conseil Citoyen?



A vous **exprimer**

A **participer** à la vie du quartier

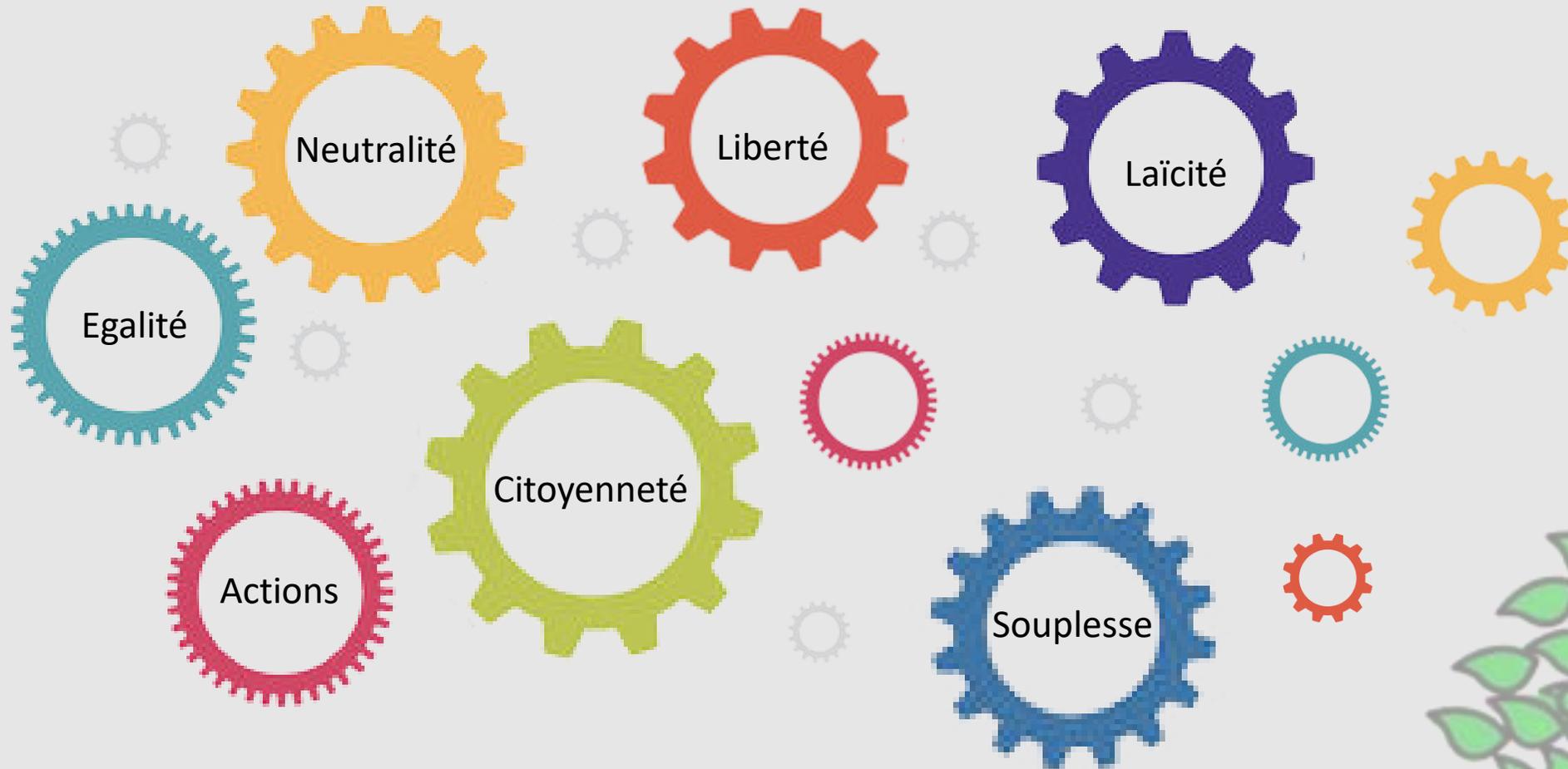
A recueillir vos **besoins**

A **améliorer** votre cadre de vie

A **co-construire** le contrat de ville
à nos côtés

A favoriser les **initiatives locales**

Quels sont ses principes de fonctionnement ?



Qui peut participer ?

Les habitants du quartier

(sans distinction d'âge ou de nationalité)

Les acteurs du quartier

(associations, professionnels,
collectivités)



Quelles sont les missions ?

- **S'exprimer** en faisant des propositions pour le quartier à partir des besoins des habitants ;
- S'assurer que les politiques mises en œuvre **correspondent aux besoins** ;
- **Participer à une dynamique citoyenne** : proposer des initiatives, accompagner ou développer des projets... ;
- **Apporter une expertise d'usage** dans les instances de décision de la politique de la ville.



Des exemples de projets portés par des Conseils Citoyens ?

Besançon (Orchamps – Palente) :

Aménagement d'un parc de jeux (balançoires)

Colombes (Grèves – Petit Colombes) :

Organisation de la journée « Mon quartier propre »

Vannes (Ménimur) :

Mise en place d'un réseau d'échanges d'objets et de services

Tarbes (Laubadière) :

Création d'un journal de quartier

Besançon (Orchamps – Palente) :

Traitement des rodéos et tapages

Saint Pierre des Corps (la Rabaterie) :

Les femmes à l'honneur dans le quartier de la Rabaterie



Le Conseil Citoyen du Canteloup-Marronniers ?

Constitution : Mars 2016

Composition du bureau :

- Un.e président.e du collège des habitants ;
- Un.e président.e du collège des associations et acteurs locaux ;
- Un.e Trésorier.e ;
- Un.e secrétaire.

Evolutions :

- Les deux président.e.s ont déménagés ;
- L'association Un autre Regard n'est plus présente sur le quartier.

Redynamisation :

- Deux nouvelles personnes souhaitent participer au Conseil Citoyen et développer des projets ;
- Des projets ont été identifiés sur le quartier.

Evaluation du contrat de ville :

- Participation du Conseil Citoyen.



Avez-vous des questions ?





Merci pour votre attention

